

# COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

## PROCÈS-VERBAL

Assemblée extraordinaire du conseil portant sur l'adoption du budget 2002  
tenue le 14 novembre 2001  
à 20h00 au 2200, rue Mansfield à Montréal

### SONT PRÉSENTS

Pierre Bourque, président du conseil  
Gilles Vaillancourt, vice-président du conseil

André Boileau	Michel Latendresse
Guy Boissy	Pierre-B. Forget
Georges Bossé	Michel Leduc
Pierre Bourbonnais	Pierre-Y. Melançon
Réjean Boyer	Luis Miranda
André J. Côté	Jean-M. Robitaille
Chantal Deschamps	Yves Ryan
Yvan Deschênes	Saulie Zajdel
Noushig Eloyan	Frank Zampino
Claude Gladu	

### SONT ABSENTS

Jean-J. Beldié	Jacques Moreau
Mary Deros	Peter F. Trent
Jean E. Fortier	Bernard Paquet
Gérard Legault	

Le directeur général, M. Massimo Iezzi, Me Nicole Lafond, secrétaire de la Communauté et Mme Isabelle Charlebois, adjointe administrative, assistent à l'assemblée.

---

Cette assemblée a été convoquée à la demande du président.

---

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est inscrit pour poser une question.

La question du conseiller Réjean Boyer est jointe en annexe.

---

#### 1. Dépôt du certificat de crédit du trésorier.

PROPOSÉ PAR André Boileau

APPUYÉ PAR Georges Bossé

CC01-0087 Il est

RÉSOLU De recevoir le certificat de crédit du trésorier daté du 12 novembre 2001 et de le déposer aux archives.

---

**2. Rapport du président sur la situation financière 2001 de la Communauté.**

PROPOSÉ PAR Jean-Marc Robitaille

APPUYÉ PAR Saulie Zajdel

CC01-0088

Il est

RÉSOLU

De recevoir le rapport du président sur la situation financière et de le déposer aux archives.

---

**3. Adoption du budget 2002 de la Communauté.**

Soumis le rapport du comité exécutif sous la résolution :

« CE01-0129

Il est résolu

De recommander au conseil d'adopter les prévisions budgétaires de la Communauté métropolitaine de Montréal de l'ordre de 66 797 900 \$. pour l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2002, lesquelles sont jointes à la présente résolution et identifiées par la secrétaire ».

PROPOSÉ PAR Pierre Yves Melançon

APPUYÉ PAR Michel Latendresse

CC01-0089

Il est

RÉSOLU

De modifier les prévisions budgétaires soumises par le comité exécutif en ajoutant une somme de 2.5M \$ au budget du service du développement économique et en augmentant la réserve de 700 000 \$, et d'adopter le budget au montant 69 967 900 \$ pour l'exercice 2002.

---

**4. Logement social**

PROPOSÉ PAR Yvan Deschênes

APPUYÉ PAR Luis Miranda

CC01-0090

Il est

RÉSOLU

D'exprimer à la ministre des Affaires municipales et de la Métropole que la Communauté, tout en étant favorable au logement social, est en profond désaccord avec la démarche relative à la création de récents programmes d'aide au logement, lesquels devraient plutôt faire l'objet de discussions préalables et d'une entente d'au moins cinq (5) ans pour tenir compte du processus budgétaire des municipalités qui y participent et de leur capacité financière.

---

Dépôt de documents

- Rapport du président sur la situation financière 2001 de la Communauté
- Budget 2002 de la Communauté métropolitaine de Montréal – Prévion des revenus et des dépenses.

---

Les articles de l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée à 20h20.

Les résolutions CC1-0087 à CC01-0090 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Bourque  
Président

---

Nicole Lafond  
Secrétaire

ANNEXE « A »

Période de questions des conseillers  
Assemblée extraordinaire du Conseil du 14 novembre 2001  
Adoption du budget

<u>Nom</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>
M. Réjean Boyer	Financement du fonds de développement